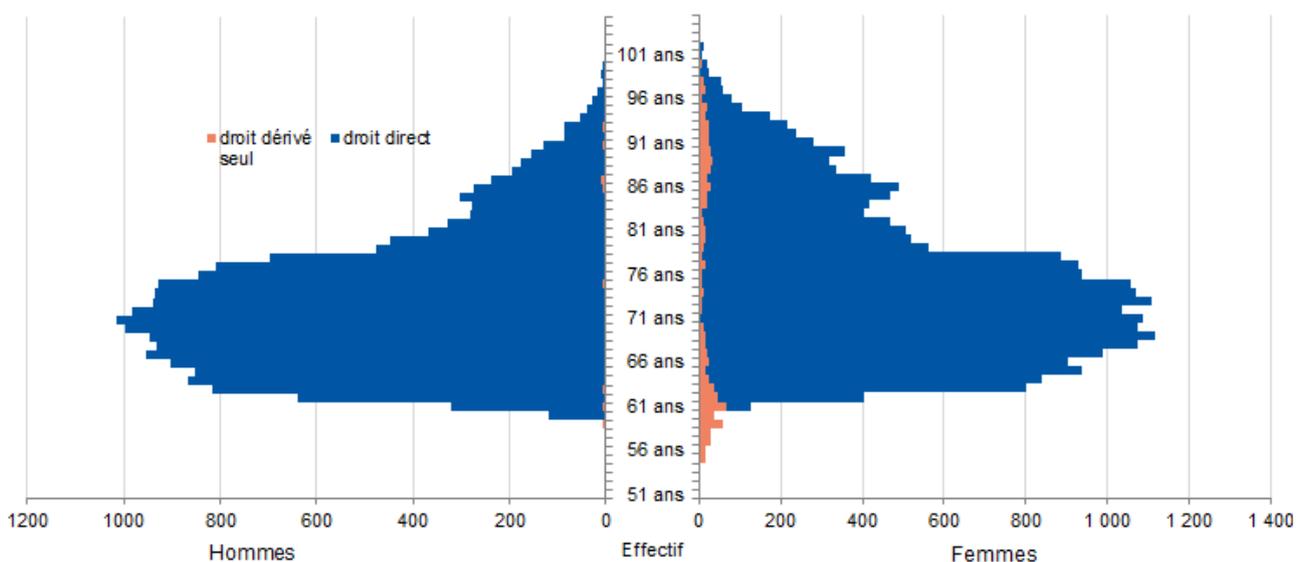


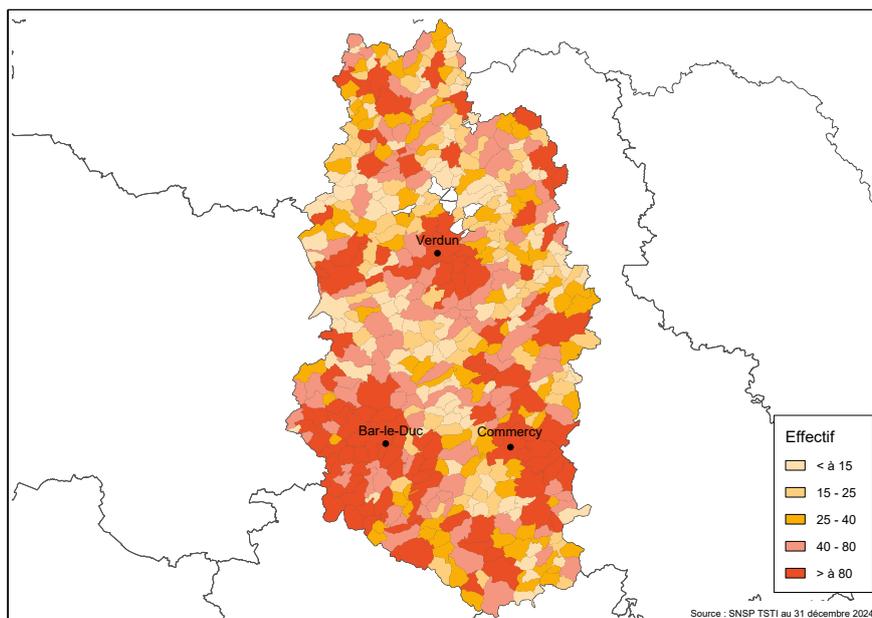
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 071	1 440	2 511
Droits directs (retraites personnelles)	952	917	1 869
Droits dérivés (retraites de réversion)	119	523	642
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	71	95	166
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	332	113	445
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,6 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,3 ans	73,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 631	23 909	43 540
Retraités percevant un droit direct seul	18 737	16 410	35 147
Retraités percevant un droit dérivé seul	132	980	1 112
Retraités percevant les deux à la fois	762	6 519	7 281
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,0%	3,8%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 177	2 471	9 648
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	976 €	751 €	853 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	49,7%	34,8%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Verdun</b>			
Nombre total de retraités	1 665	2 278	3 943
Retraités percevant un droit direct seul	1 581	1 500	3 081
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	90	98
Retraités percevant les deux à la fois	76	688	764
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,5%	7,1%	6,8%
<b>Bar-le-Duc</b>			
Nombre total de retraités	1 433	2 076	3 509
Retraités percevant un droit direct seul	1 383	1 457	2 840
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	76	76
Retraités percevant les deux à la fois	50	543	593
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,8%	6,5%	6,6%
<b>Commercy</b>			
Nombre total de retraités	555	776	1 331
Retraités percevant un droit direct seul	526	495	1 021
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	35	39
Retraités percevant les deux à la fois	25	246	271
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,6%	8,2%	7,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".